

Des aménagements hydro-électriques ont produit en tout environ 83 milliards de kWh d'énergie électrique, en 1957. En supposant que la capacité de travail d'un homme équivaille à 1/10 h.p., l'ensemble de l'énergie hydraulique produite en 1957 représenterait le travail de 503 millions d'ouvriers travaillant huit heures par jour et 275 jours par année.

Au tableau 3 figurent les quantités respectives d'énergie hydraulique qui ont été captées par les services d'utilité publique et les établissements industriels. Dans cette ventilation, les services d'utilité publique comprennent les compagnies, municipalités ou entreprises privées qui vendent la plus grande partie de l'énergie qu'elles produisent. Dans quelques cas, elles comprennent également certaines filiales dont l'objectif principal est de produire de l'énergie pour la vendre à une compagnie mère à des fins industrielles. Les installations des services d'utilité publique, avec 17,364,220 h.p., figuraient, au 31 décembre 1958, pour 78 p. 100 de toute l'énergie hydraulique captée au Canada.

Par établissements industriels, on entend les compagnies ou entreprises privées qui produisent de l'énergie principalement pour leur propre usage. Le 31 décembre 1958, les installations de ces établissements s'élevaient à 5,015,406 h.p. De plus, les industries ont acheté, des services d'utilité publique, une quantité considérable d'électricité.

La puissance globale des aménagements hydro-électriques du Canada (22,379,626 h.p.) comprend celle de toutes les roues et turbines hydrauliques installées, même si elles n'ont pas fonctionné pendant l'année. Le total, arrêté au 31 décembre 1958, comprend toute les installations faites durant l'année et exclut les vieux groupes démontés.

3.—Énergie hydraulique captée, par province et industrie, 31 décembre 1958

Province ou territoire	Turbines installées		Total ³
	Services d'utilité publique ¹	Industries ²	
	h.p.	h.p.	
Terre-Neuve.....	267,815	101,120	368,935
Ile-du-Prince-Édouard.....	240	1,420	1,660
Nouvelle-Écosse.....	168,375	14,793	183,168
Nouveau-Brunswick.....	227,445	26,930	254,375
Québec.....	7,302,878	2,554,729	9,857,607
Ontario.....	6,672,010	478,841	7,150,851
Manitoba.....	763,000	15,900	778,900
Saskatchewan.....	106,500	3,335	109,835
Alberta.....	311,530	1,065	312,595
Colombie-Britannique.....	1,512,887	1,797,573	3,310,460
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	31,540	19,700	51,240
Canada.....	17,364,220	5,015,406	22,379,626
Pourcentage, toutes installations.....	78	22	100

¹ Centrales hydro-électriques qui produisent de l'énergie, surtout pour la vente. ² Industries qui produisent de l'énergie hydro-électrique, principalement pour leur propre usage. ³ Toutes les roues et turbines hydrauliques installées au Canada.

Section 2.—Énergie thermo-électrique*

La production d'énergie thermo-électrique s'est accrue à un rythme prodigieux depuis la seconde guerre mondiale. On estime que le rapport entre la capacité génératrice des centrales thermiques et celle des centrales hydrauliques s'est fortement amenuisé pour passer de 1:15 à 1:7 au cours de l'intervalle de dix ans, antérieur et postérieur à 1945. En 1958, ce rapport se rapprochait de 1:5 et il est probable que, en 1980, il ne sera que de 1:2.

La tendance à la production d'énergie thermo-électrique s'est accélérée d'une façon sensible au cours des années 1954 à 1958, particulièrement dans les provinces Atlantiques, les provinces des Prairies, l'Ontario et la Colombie-Britannique. Bien que le Québec et les Territoires du Nord-Ouest aient, moins que le reste du Canada, à compter sur l'énergie thermique, ces régions aussi auront, un jour ou l'autre, besoin de cette énergie.

* Rédigé à Ottawa par la Division des combustibles au ministère des Mines et des Relevés techniques.